



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 novembre 2021, 12 personnes étaient interpellées dans le Haut-Rhin et en Ile de France sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de la JIRS de NANCY, dans le cadre d'un vaste réseau d'importation de produits stupéfiants (cocaïne et cannabis). A l'issue des opérations d'interpellation, 10 personnes étaient mises en examen, dont 8 incarcérés et 2 sous contrôle judiciaire.

L'opération judiciaire mobilisait 160 militaires de la gendarmerie nationale (enquêteurs, unités d'intervention, équipes cynotechniques, enquêteurs en cybercriminalité) appuyés par les spécialistes de l'Institut de Recherches Criminelles de la Gendarmerie Nationale, déployés en Ile-de-France et dans le Haut-Rhin (68).

Au cours des perquisitions sont saisis 6,045 Kg de cocaïne, 22,986 Kg de résine de cannabis, 4,984 Kg d'herbe de cannabis, 1,483 Kg de produit de coupe, 5 armes à feu (2 pistolets automatiques, 2 revolvers et 1 fusil 22LR) avec leurs munitions, ainsi que de 340.000€ en numéraires auxquels s'ajoutent 67.000€ sur des comptes bancaires, 6 véhicules valorisés à 236.000€, ainsi que du matériel HI-FI, des montres et bijoux et des effets de marques en très grand nombre (maroquinerie, chaussures, vêtements) qu'il reste à estimer, portant le montant total provisoire des avoirs criminels saisis à plus de 640.000€.





Les produits stupéfiants appréhendés représentent une valeur estimative d'achat en "gros" de près de 300.000€, pour une valeur à la revente de plus d'un million d'euros pour la cocaïne, de l'ordre de 120.000€ pour la résine et de plus de 50.000€ pour l'herbe.

L'enquête était initiée à l'été 2020 par les militaires de la Section de recherches de Strasbourg et de la Brigade de recherches de Mulhouse sous l'égide du parquet de Mulhouse ayant révélé un possible trafic de stupéfiants d'envergure portant sur des transactions de plusieurs centaines kilogrammes de résine de cannabis en contrepartie de versements de centaines de milliers d'euros, suite à la découverte d'un téléphone portable par un passant sur la voie publique, où étaient découverts des images et vidéos en lien ce trafic. La juridiction mulhousienne se dessaisissait le 22 septembre 2020 au profit de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Nancy.

Une information judiciaire était alors ouverte et les investigations éteint confiées par le truchement d'une commission rogatoire délivrée au Directeur général de la gendarmerie nationale, à une cellule d'enquête armée d'enquêteurs de la Section de recherches de Strasbourg, de la Brigade de recherches de Mulhouse et du Groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin (68), appuyés par des unités et moyens techniques nationaux et régionaux (GIGN, Groupe d'observation surveillance de

Strasbourg, analyste criminel de la Section d'appui judiciaire de la Formation administrative d'Alsace, Cellule départementale d'observation surveillance du Haut-Rhin).

L'enquête diligentée avec brio a nécessité le déploiement d'un large panel de savoir-faire professionnels. Ainsi, la mise en œuvre de modes d'investigation classiques associés à l'emploi de nombreuses techniques spéciales et de tactiques d'observation et de surveillance offensives, a permis d'identifier une structure criminelle d'ampleur dirigée par un malfaiteur particulièrement aguerri. Considéré comme une "cible d'intérêt prioritaire" (HVT) impliquée dans le narco-trafic depuis une quinzaine d'années sans pour autant n'avoir jamais été décelé, ce trafiquant organisait en toute discrétion par une stricte compartimentation de son organisation et l'usage des réseaux cryptés, l'importation sur la plaque mulhousienne à un rythme quasi-mensuel, de cocaïne, de résine de cannabis "filtrée 3x", de résine de cannabis "classique" et d'herbe de cannabis en provenance d'Espagne, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Ces stupéfiants servaient ensuite à alimenter des sous-réseaux locaux.





COMMUNIQUE DE PRESSE

Saisies records pour la JIRS de NANCY

Le 06 avril 2022, 7 individus étaient interpellés en Moselle et à Marseille sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de la JIRS de NANCY, concernant un vaste réseau d'importation de cannabis depuis le Maroc via l'Espagne et les Pays-Bas. Au total, étaient saisis **un peu plus de 237.000 euros** et **132 kilogrammes de cannabis**, au cours des perquisitions qui étaient menées en Moselle : à GUENANGE (57), GANDRANGE (57), FOLSCHVILLER (57) UCKANGE (57) et METZ (57), ainsi qu'à MARSEILLE (13).

A l'issue des opérations d'interpellations, 6 hommes et 1 femme, âgés de 22 à 40 ans, domiciliés en Moselle et à Marseille pour l'un d'eux, étaient mis en examen dont 6 placés en détention provisoire et 1 placé sous contrôle judiciaire,



(Photographie des scellés d'argent)

L'enquête confiée à la Police Judiciaire de METZ, à la Section de Recherches de METZ, à la BRI de METZ, au GOS de METZ, au GIR de METZ et au groupement de gendarmerie 57 débutait par un renseignement anonyme faisant état d'une importation massive de cannabis, qui parvenait par camion venant d'Espagne et transportant des centaines de kilogrammes de cannabis d'une valeur estimée à un million d'euros, à raison d'une fois par mois.

Le parquet de la JIRS de NANCY était saisi et ouvrait une information judiciaire des chefs d'infractions à la législation sur les stupéfiants, et notamment importation de stupéfiants en bande organisée. Une information judiciaire ouverte à SARREGUEMINES était jointe à l'information judiciaire, procédure qui concernait la découverte de 110 kilogrammes de cannabis dans un véhicule faussement plaqué.

Les investigations confirmaient la livraison de produits stupéfiants depuis l'Espagne par un camion d'une société espagnole. La drogue était stockée en Moselle où plusieurs lieux de stockage étaient identifiés, d'abord dans des camionnettes, puis livrée par dizaines de kilogrammes par des trafiquants appartenant à ce réseau très organisé.

En parallèle, une saisie douanière de 549 kilogrammes de cannabis de novembre 2021, à proximité de Nîmes, faisait l'objet d'un rapprochement avec le réseau en question.

Il apparaissait que l'importation pouvait être imputée à un individu de 24 ans, vivant entre le département de la Moselle, l'Espagne et le Maroc, qui importait et fournissait deux autres individus qui avaient eux-mêmes leurs propres réseaux de redistribution des stupéfiants. Ces deux lieutenants implantés respectivement à GUENANGE pour l'un et entre MARSEILLE et l'Alsace pour l'autre, faisant office de grossistes de stupéfiants, avaient sous leurs instructions plusieurs individus, chargés de transporter les stupéfiants en Moselle, mais également jusqu'à LYON et PARIS, récolter l'argent et faisaient office de nourrice pour le stockage des stupéfiants et de l'argent.

Une opération conduisant aux interpellations de sept individus était déclenchée le 06 avril 2022 lorsque l'importateur de stupéfiants était de retour sur le sol français. Les opérations de perquisition amenaient la découverte d'un peu plus de 237.000 euros et 132 kilogrammes de cannabis.

